



**Uniformisation des guichets et nouveaux téléphones**

Depuis le 2 mai 2023, les horaires des guichets et des téléphones ont été modifiés pour tous les services de l'administration communale.

Nous répondons à vos appels

**du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30** aux numéros suivants :

**Administration**

027 399 28 59

administration@grimisuat.ch

**Technique**

027 399 28 56

technique@grimisuat.ch

**Finances**

027 399 28 53

finances@grimisuat.ch

**Cadastre**

027 399 28 67

cadastre@grimisuat.ch

Nous vous recevons à tous nos guichets

**du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30 et le mercredi de 14h00 à 17h00**

Les différents guichets se trouvent aux endroits suivants :

|   |                       |                |
|---|-----------------------|----------------|
| Finances<br>Contributions<br>Taxes  | Rez inférieur         | Guichet N° RI1 |
| Contrôle des habitants<br>Bureau des étrangers<br>Administration générale | Rez                   | Guichet N° 3   |
| Ecoles  | Rez                   | Guichet N° 2   |
| Cadastre<br>Constructions   | 1 <sup>er</sup> étage | Guichet N° 6   |
| Bâtiments<br>Agriculture<br>Aménagement du territoire                     | 1 <sup>er</sup> étage | Guichet N° 5   |

En dehors des heures de permanence téléphonique et de guichet, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel !

**Aménagement du territoire**

Le Conseil communal vous invite à la présentation publique de l'avant-projet de révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ), le

**mercredi 7 juin 2023 à 19 h 00  
à la salle Multibleck (centre scolaire)**

Le centre scolaire de Grimisuat a la chance d'être à deux pas d'un petit étang en passe d'être revitalisé. Les élèves ont pu effectuer différents travaux, dont la plantation d'arbustes l'année dernière. Des pierriers et des tas de bois ont été aménagés pour accueillir une multitude de petites bêtes. Et l'étang est très riche en batraciens.

Afin d'en connaître davantage sur toute cette biodiversité et pouvoir mieux en parler aux élèves, les enseignants ont participé à une présentation fort intéressante avec le spécialiste du coin, M. Flavio Zannini. Différencier un triton mâle d'un triton femelle, pêcher des grenouilles pour mieux les observer ou identifier une couleuvre à collier... voilà quelques-uns des secrets de la nature qui ont été percés lors de ce moment captivant.

Une enseignante



## Recherche d'un lieu pour installer un canapé forestier

L'école de Grimisuat ainsi que la structure d'accueil du Tibleck sont à la recherche d'un lieu pour pratiquer des activités pédagogiques à l'extérieur avec les enfants. Un appel est lancé aux voisins habitant les environs qui auraient la gentillesse de prêter leur terrain. L'endroit souhaité devrait pouvoir accueillir une vingtaine d'enfants, idéalement boisé, sécuritaire et à une distance de 15 minutes de marche de l'école au maximum. Merci de prendre contact auprès de Mme Deschênes au 078 601 38 18.



## Assemblée primaire

L'assemblée primaire est convoquée à la salle Multibleck le

**Lundi 19 juin 2023 à 19h00**

Elle sera suivie de l'assemblée bourgeoisiale.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Nous vous présentons les comptes 2022 qui peuvent être qualifiés de « bons ». Nous avons pu réaliser la quasi-totalité des investissements prévus et les résultats obtenus nous permettent d'entrevoir l'avenir de notre Commune avec confiance. D'ailleurs, tous les indicateurs financiers confirment une situation financière saine.

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 3'154'476.36. Après des amortissements comptables de CHF 2'060'597.78, une attribution au fonds pour les installations concernant les eaux usées CHF 32'000.00, une attribution aux fonds pour le traitement des déchets de CHF 105'920.81 et une attribution à la réserve de politique budgétaire de CHF 800'000.00, la variation de fortune nette s'élève à + CHF 152'631.82.

La marge d'autofinancement est en augmentation de CHF 118'402.58 par rapport à 2021 (+ 3.9%), et supérieure de CHF 1'025'776.36 par rapport au budget 2022 (+48.2%). L'augmentation de la marge d'autofinancement par rapport à l'exercice 2022 s'explique par la différence au brut de l'augmentation des revenus de fonctionnement CHF

334'421.34 (+1.81%), et des charges de fonctionnement en hausse de CHF 216'018.76 (+1.4%).

Les investissements bruts de CHF 4'043'056.78 diminués des participations et subventions de CHF 686'810.00 se sont élevés à CHF 3'356'246.78 alors que le budget 2022 prévoyait des dépenses d'investissements nets de CHF 5'265'000.00. Les principaux investissements sont liés à la rénovation du Centre scolaire (construit en 1978), l'amélioration des parcs publics et des infrastructures sportives et la réfection des routes communales et cantonales. Les fonds disponibles ont permis de couvrir l'ensemble des investissements sans avoir recours à un emprunt supplémentaire.

Nous allons continuer d'investir de manière soutenue ces deux prochaines années, principalement au niveau scolaire (Centre Scolaire) et pour les activités liées à la jeunesse (salle de gym), pour l'irrigation (fin des travaux d'étanchéité de l'étang de Coméraz, début des travaux de l'étang de Revouire), pour l'amélioration des routes agricoles, etc. L'objectif est de mettre à jour ou de compléter nos infrastructures afin de pouvoir vous offrir des services de premier ordre ainsi qu'une qualité de vie qui soit à la hauteur de nos ambitions. L'augmentation rapide de notre population est la preuve de l'attrait de notre Commune qualifiée « d'écrin résidentiel ».

Au nom du Conseil communal, nous remercions les employés communaux pour la qualité du travail fourni et vous souhaitons, Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, un bel été.

Raphaël Vuigner – Président

| Compte de résultats                                 |                     |               |               |
|---|---------------------|---------------|---------------|
| Résultat avant amortissements comptables            | Compte 2021         | Budget 2022   | Compte 2022   |
| Charges financières                                 | - CHF 15'416'332.42 | 15'404'500.00 | 15'632'351.18 |
| Revenus financiers                                  | + CHF 18'452'406.20 | 17'533'200.00 | 18'786'827.54 |
| <b>Marge d'autofinancement (négative)</b>           | = CHF -             | -             | -             |
| <b>Marge d'autofinancement</b>                      | = CHF 3'036'073.78  | 2'128'700.00  | 3'154'476.36  |
| Résultat après amortissements comptables            |                     |               |               |
| Marge d'autofinancement (négative)                  | - CHF -             | -             | -             |
| Marge d'autofinancement                             | + CHF 3'036'073.78  | 2'128'700.00  | 3'154'476.36  |
| Amortissements planifiés                            | - CHF 2'875'358.07  | 2'294'000.00  | 2'060'597.78  |
| Attributions aux fonds et financements spéciaux     | - CHF 135'589.03    | 102'600.00    | 137'920.81    |
| Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux | + CHF -             | 55'000.00     | -             |
| Réévaluations des participations du PA              | - CHF -             | -             | 3'325.95      |
| Attributions au capital propre                      | - CHF -             | -             | 800'000.00    |
| <b>Excédent de charges</b>                          | = CHF -             | 212'900.00    | -             |
| <b>Excédent de revenus</b>                          | = CHF 25'126.68     | -             | 152'631.82    |
| Compte des investissements                          |                     |               |               |
| Dépenses  | + CHF 4'568'540.22  | 5'499'000.00  | 4'043'056.78  |
| Recettes  | - CHF 548'184.15    | 234'000.00    | 686'810.00    |
| <b>Investissements nets</b>                         | = CHF 4'020'356.07  | 5'265'000.00  | 3'356'246.78  |
| <b>Investissements nets (négatifs)</b>              | = CHF -             | -             | -             |
| Financement   |                     |               |               |
| Marge d'autofinancement                             | + CHF 3'036'073.78  | 2'128'700.00  | 3'154'476.36  |
| Investissements nets                                | - CHF 4'020'356.07  | 5'265'000.00  | 3'356'246.78  |
| <b>Insuffisance de financement</b>                  | = CHF 984'282.29    | 3'136'300.00  | 201'770.42    |
| <b>Excédent de financement</b>                      | = CHF -             | -             | -             |

Œuvre éphémère à l'Etang de Coméraz



## Place du village

Nous arrivons à la fin des travaux d'amélioration de la place du village afin d'accueillir prochainement la Fête-Dieu ainsi que l'amicale de la Quintette qui aura lieu le vendredi 2 et le samedi 3 juin 2023. Des structures en mélèze remplacent le gravier pour donner une touche moins minérale à cette place. Cette modification de sol sert aussi à éviter de devoir, chaque jour, nettoyer ces emplacements qui sont utilisés fréquemment comme toilettes pour canidés. Des WC publics seront également mis en place prochainement.



## Cours de vélo

Le TCS, avec la participation de la Commune, ont organisé une matinée de formation pour famille et aussi vélos électriques. Le beau temps a accompagné les participants et le retour de ces derniers a été très positif, autant pour les adultes mais surtout pour les enfants.



## Plantes envahissantes

La Commune de Grimisuat prend cœur à combattre les plantes envahissantes sur son territoire. Notre employé paysagiste s'occupe à raison d'une journée par semaine à ce travail délicat. Comme le montre la photo, deux plantes de bunias ont été déracinées. Cependant, les plantes jaunes fleuries à côté ne sont pas des envahissantes (barbarée commune). Celles qui sont dans la main du paysagiste sont par contre du bunia. Pas évident d'en être sûr ! Le plus simple est d'utiliser des applications telles que Plantnet qui permettent simplement, en prenant en photo la plante, de la reconnaître. Vous pouvez également consulter les fiches qui sont sur le site de la commune.



## Plan de scolarité 2023/2024

|                                  |            |                     |
|----------------------------------|------------|---------------------|
| <b>Début de l'année scolaire</b> | : jeudi    | 17.08.2023 le matin |
| <b>Fin de l'année scolaire</b>   | : vendredi | 21.06.2024 le soir  |

### Jours de congé

|                             |               |                          |
|-----------------------------|---------------|--------------------------|
| <b>Automne</b>              | : du mercredi | 18.10.2023 <u>à midi</u> |
|                             | au lundi      | 30.10.2023 le matin      |
| <b>Toussaint</b>            | : mercredi    | 01.11.2023               |
| <b>Immaculée Conception</b> | : vendredi    | 08.12.2023               |
| <b>Noël</b>                 | : du vendredi | 22.12.2023 le soir       |
|                             | au lundi      | 08.01.2024 le matin      |
| <b>Carnaval</b>             | : du vendredi | 09.02.2024 le soir       |
|                             | au lundi      | 19.02.2024 le matin      |
| <b>St-Joseph</b>            | : mardi       | 19.03.2024               |
| <b>Pâques</b>               | : du jeudi    | 28.03.2024 le soir       |
|                             | au lundi      | 08.04.2024 le matin      |
| <b>Ascension</b>            | : du mercredi | 08.05.2024 <u>à midi</u> |
|                             | au lundi      | 13.05.2024 le matin      |
| <b>Pentecôte</b>            | : lundi       | 20.05.2024               |
| <b>Fête-Dieu</b>            | : jeudi       | 30.05.2024               |

**Approuvé par le Conseil communal en séance du 16 novembre 2022**

## Fauchage des talus

En collaboration avec le service de l'Etat du Valais ainsi que les communes de l'Adret, nous avons mis en place un plan de fauchage différencié des talus en fonction de la pousse, de la floraison ainsi que de l'exposition de ces derniers. Le but est de faire une fauche régulière d'un mètre pour ne pas mettre en danger les piétons et/ou conducteurs de véhicules et le reste par une fauche étalée. Nous avons également mis en service une fauche silencieuse et efficace comme le montre la photo annexée.

